



Compte-rendu de la CCP MLF du 16 décembre 2024

- Point d'actualités

Liban

A la demande de la FSU, le Directeur général présente la situation des établissements au Liban dans le contexte de guerre de septembre à novembre 2024.

Au **lycée franco-libanais Habbouche-Nabatieh**, fermé dès le 23 septembre, l'enseignement à distance (EAD) a été mis en place. Suite aux dommages importants (vitres et huisseries cassées), 97% des collègues ont été rapatriés à Beyrouth et des classes ont été transplantées dans les locaux du lycée Verdun (4 classes de primaire) et au Grand lycée franco-libanais (2 classes à examens).

L'établissement **Verdun de Beyrouth**, qui n'a pas été épargné par les bombardements, a pu assurer un enseignement en présentiel (entre 70 et 85% d'élèves présents, le reste des élèves continuaient en EAD).

L'établissement de **Nahr Ibrahim** a également été impacté et a subi de nombreux dégâts.

Les autres établissements sont restés ouverts dans la mesure du possible.

Suite au cessez-le-feu, dans le sud du Liban, la priorité est donnée aux travaux importants à réaliser pour permettre de réhabiliter l'établissement de Nabatieh. Une forte pression est exercée par des parents pour une réouverture dans les meilleurs délais, car il est de plus en plus difficile d'avoir accès à l'EAD en raison des difficultés d'accès au réseau internet.

La FSU fait état du point de vue des collègues, certains ont été victimes directes des destructions : comment la MLF leur est-elle venue en aide ? D'autre part, nous déplorons que les leçons de l'EAD n'aient pas été tirées : la pression a été disproportionnée pour assurer heure pour heure des cours en visio, et en dehors de l'emploi du temps habituel. On sait que les capacités d'attention en visio sont moindres sur la journée, et selon l'âge. Les collègues ont fait face mais au prix d'un stress professionnel qui s'ajoutait au stress des bombardements. La MLF reconnaît que l'hybridation présentiel / distanciel ne fonctionne pas bien mais il fallait gérer le fait qu'une partie des élèves étaient présents et une autre non. Le nombre d'heures de cours en présentiel a été réduit, et des heures hors emploi du temps habituel ont été assurées en visio. Le Directeur général salue la forte implication et le travail supplémentaire fourni par tous les personnels en cette période de crise.

Europe

En **Espagne**, certains établissements comme Valladolid, Gran Canaria, Ténérife, Murcie et Palma sont en grandes difficultés financières, à la différence des établissements de Saragosse et Villanueva. Le lycée français international de Séville est en cours de rétrocession : il ne sera plus un établissement en pleine responsabilités (EPR) mais un partenaire de la MLF.

Le lycée Victor Hugo de **Florence** reste en déficit, sa relocalisation est toujours à l'étude.

L'école française de **Thessalonique** reste "un gouffre important".

Maroc

Une convention a été signée avec l'université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) afin de mettre en place une formation diplômante pour les personnels en contrat local.

Une délégation de l'ambassade s'est déplacée dans les établissements de Dakhla et de Laâyoune qui deviendront centre d'examen et pour évoquer la perspective d'une nouvelle construction.

Écoles d'entreprise

- projet de réouverture de l'école de Port Harcourt en septembre 2025
- ouverture d'une école à Nantong en Chine (Total)
- Fermeture d'un site de Cayo Coco à Cuba et à Ashgabat au Turkménistan (Bouygues)

● Point d'étape sur le recrutement 2025

Les candidatures étaient ouvertes **jusqu'au 4 décembre**, mais restent acceptées depuis. La MLF confirme l'autonomie totale des chef-fes d'établissements pour le recrutement des personnels.

170 postes ont été publiés, dont 100 dans les établissements en pleine responsabilité ; $\frac{1}{3}$ au 1er degré et $\frac{2}{3}$ au 2nd degré

Le recrutement se fait au fil de l'eau. Les proviseurs mènent leurs entretiens lorsqu'il y a suffisamment de candidats. Les premières demandes de détachements sont en cours.

● Demande de détachement au delà de la 6e année

La FSU alerte la MLF : certains chefs et cheffes d'établissements ont refusé, à la demande de la MLF disent-ils, que des collègues en fin de contrat (6 ans) puissent faire la demande d'un renouvellement exceptionnel de détachement pour une 7e, 8e ou 9e année.

Le DG a affirmé qu'aucune consigne n'a été faite dans ce sens. La MLF avait contacté la DGRH : la dérogation est estimée au cas par cas. **La MLF ne fait donc aucun barrage, elle transmet les demandes de détachement.** Elle s'adressera aux chef.fes d'établissement afin que cette consigne soit respectée pour les collègues concernés.

● Non-renouvellement de détachement

La MLF a présenté **3 cas** de non-renouvellements (1 dans le 1er degré, et 2 dans le 2nd degré). Elle a rappelé que la décision des renouvellements et des non-renouvellements appartenait aux chef-fes d'établissement et que le Directeur général ne faisait qu'acter la décision prise localement.

La FSU a déploré que cette CCP intervienne si tardivement pour traiter de ces situations. Nous faisons confirmer à la MLF que les collègues ont bien été informés avant le mouvement inter et des raisons de la décision. Ces raisons sont budgétaires ou bien liées à la redéfinition des postes.

Pour la FSU les non renouvellements de détachements relèvent du MEN : si un établissement veut se séparer d'un personnel, elle doit suivre la procédure de fin de contrat, qui emporte des droits et des obligations. **Toute instrumentalisation de la demande de détachement est un maquillage qui n'honore pas la MLF.** Le DG en convient : il ne s'agit pas de confondre une fin de mission avec un non-renouvellement.

- Lycée français d'Alexandrie

Comme suite aux remontées effectuées par la FSU, une mission a été envoyée au lycée français d'Alexandrie. Un plan d'action concernant le bien-être des élèves, la pédagogie, les relations avec les parents, le respect des instances et la communication a été mis en place. Des groupes de travail sur différents thèmes (vie scolaire, relation établissement / parents, rythmes scolaires) ont eu lieu avec les enseignant-es, les parents et les élèves. Un point hebdomadaire est fait avec l'établissement afin de suivre les avancées de ce plan d'action.

Pour la FSU la dimension RH doit être traitée en tant que telle, pas seulement en incidence d'une amélioration (bienvenue...) du fonctionnement de l'établissement. Le suivi de la MLF doit aussi porter sur la dimension managériale et la qualité des relations professionnelles au sein du lycée.